

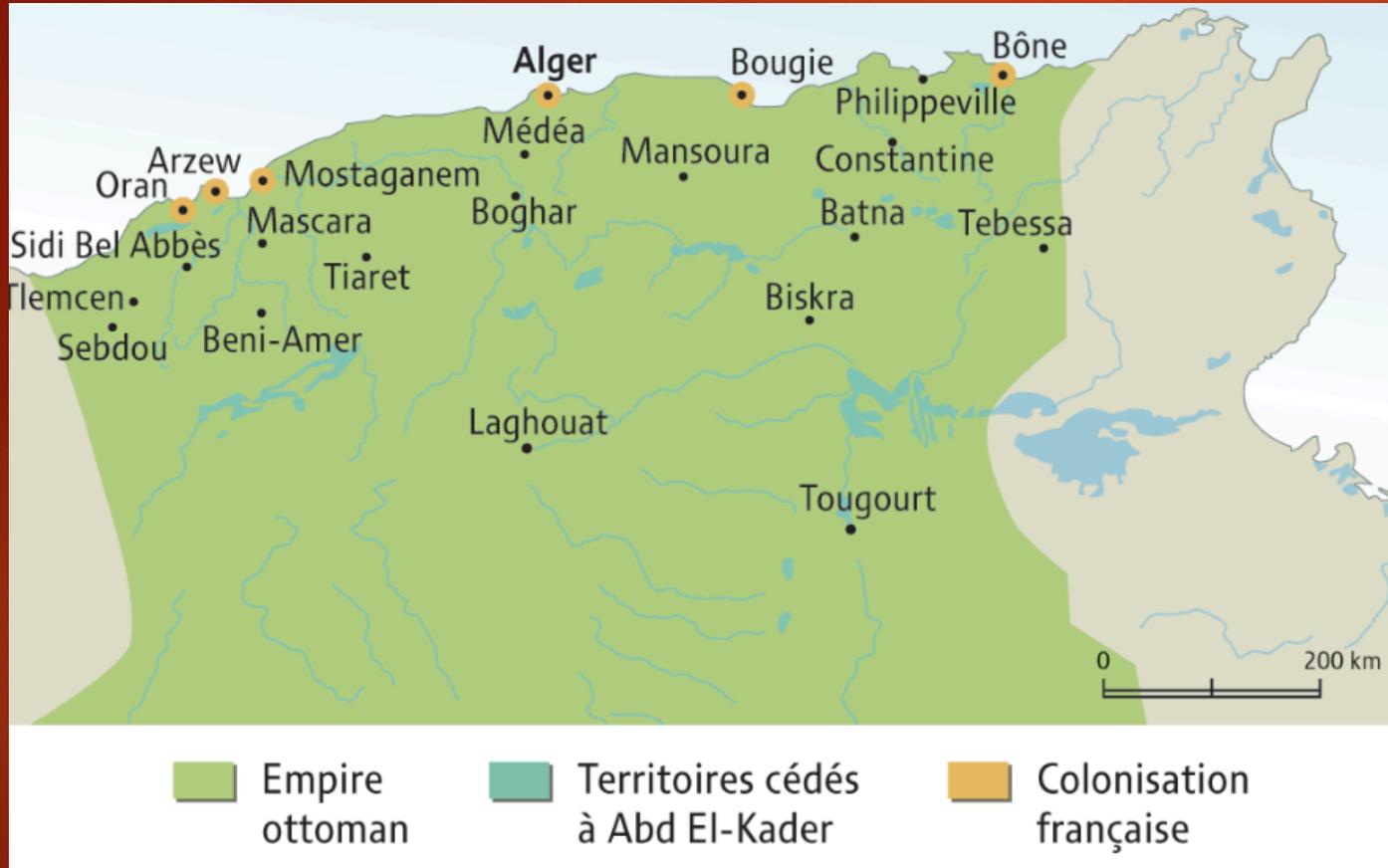
Colonisation et Guerre d'indépendance algérienne

RÉCIT FRANCAIS

Source 1: <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/Algerie-decolonisation#&gid=1&pid=2>

Carte de Philippe Rekacewicz,

Algérie, 1954-2011. Histoire et espérances, « Manière de voir » #121, Février-mars 2012



0'02

Source 1 bis: Discours d'Alphonse de Lamartine, député de Bergues, à la Chambre, 2 mai 1834, retranscrit le lendemain dans La Gazette nationale:

<https://www.retronews.fr/colonies/echo-de-presse/2018/04/13/1834-lamartine-pour-la-colonisation-de-lalgerie>

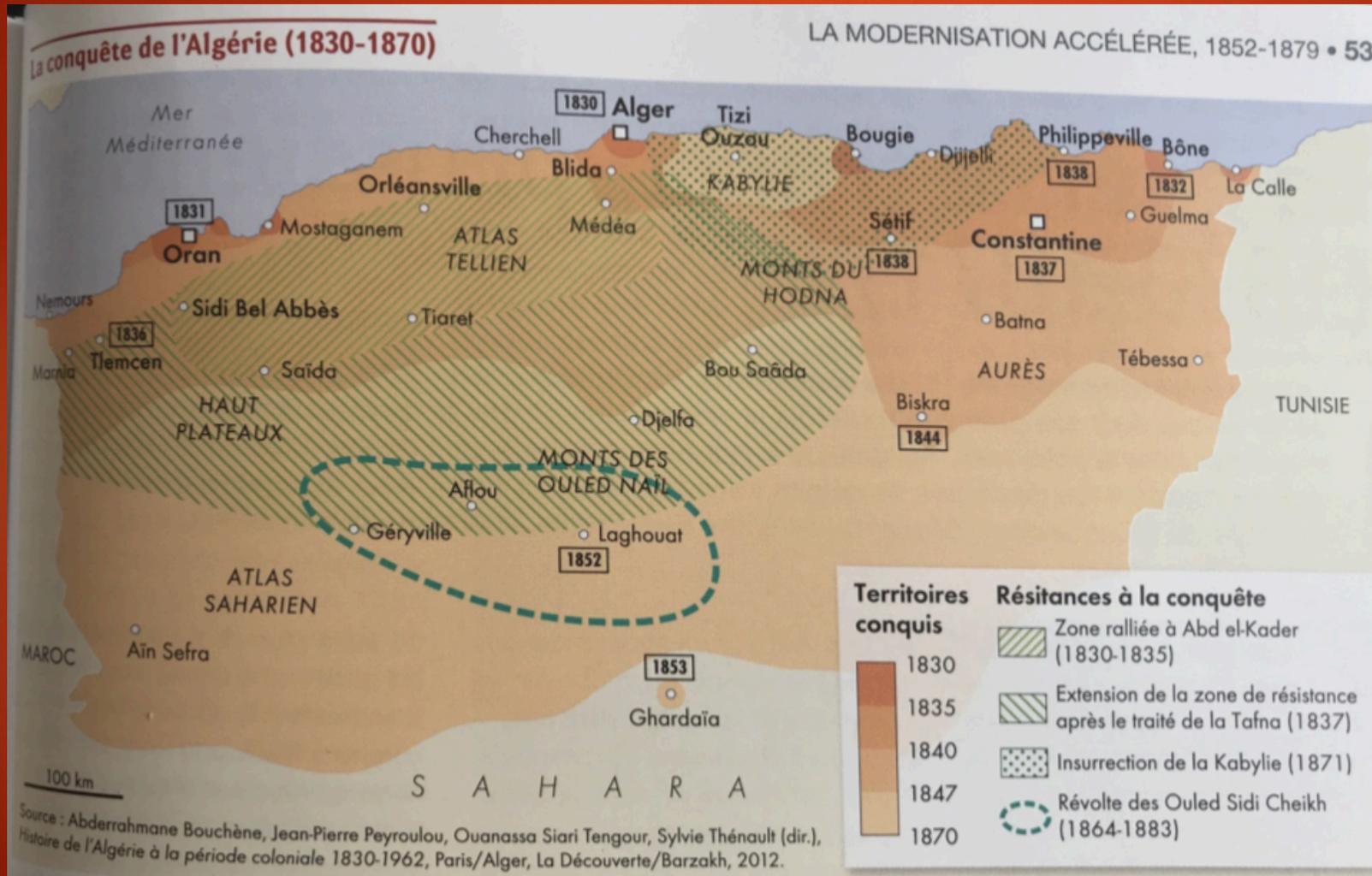
0'16

« Maintenant, comme colonie militaire, comme essai de colonie commerciale, devons-nous rester à Alger ? Les conclusions, au moins tacites, des orateurs que nous avons entendus, me font craindre qu'ils n'aient fait germer cette pensée dans l'esprit de la chambre et du pays. Pensée funeste, Messieurs, pensée anti-nationale, anti-sociale, anti-humaine que nous devons repousser, comme nous repousserions la pensée d'une honte ou d'un crime.

Eh quoi ! [...] Abandonnerions-nous ces mers à leurs pirates ? Les côtes de France, d'Italie et d'Espagne à leurs insultes ? Repousserions-nous les bénédictions de ces rivages que nous avons affranchis de leur terreur ? Laisserons-nous repeupler d'esclaves français et européens ces nids d'esclavage que nous avons détruits pour jamais ? [...]

Non, Messieurs, ce serait renier notre mission et notre gloire ; ce serait trahir la Providence qui nous a fait ses instruments dans la conquête la plus juste, peut-être qu'une nation ait jamais accomplie ; ce serait mépriser le sang de ces braves que nous avons sacrifié dans cet assaut donné à la barbarie. »

Source 2: Conquête et résistance 1830-1870, *Atlas de la France au 19ème siècle*, Aurélia Dusserre, Arnaud-Dominique Houte, éditions Autrement, 2021, page 53

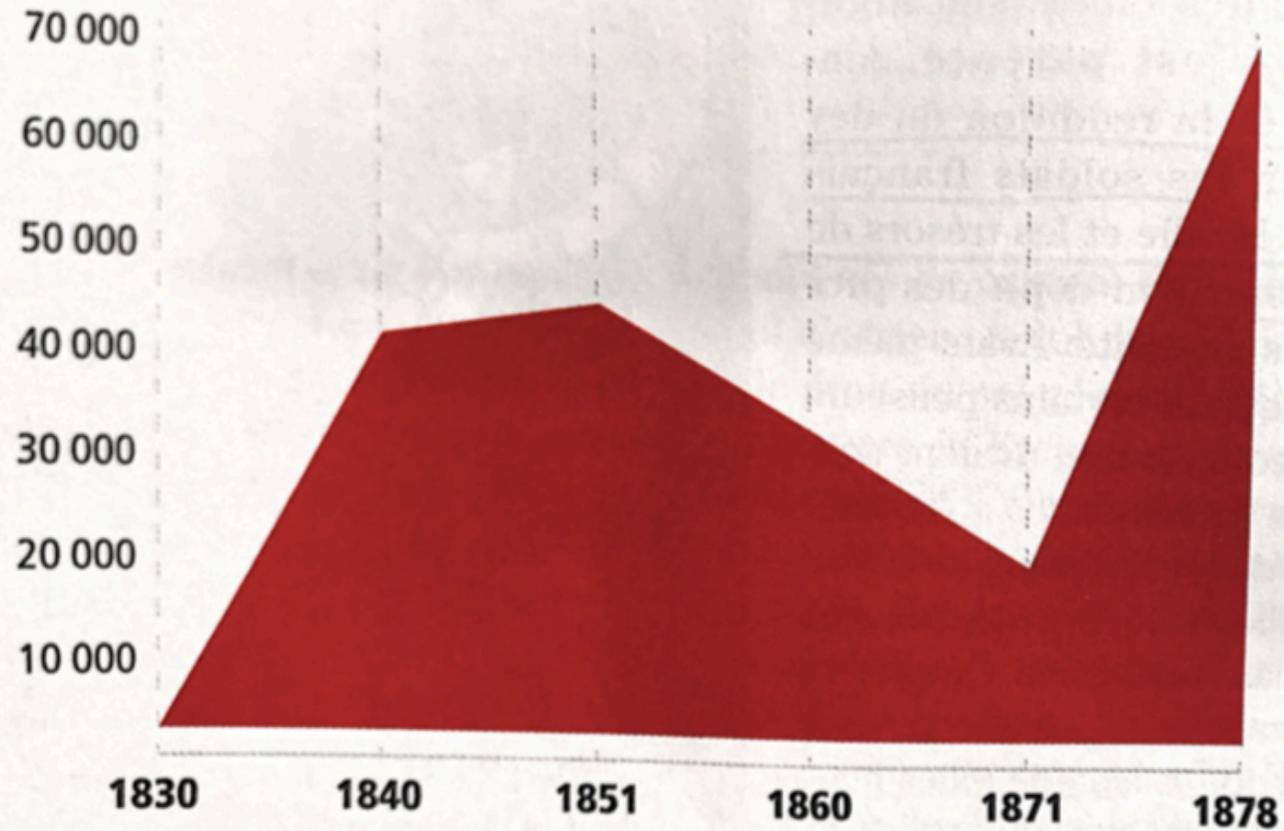


0'23

Source 3: graphique Accroissement de la population agricole européenne, *Historia* N° 892, avril 2021, page 40

Accroissement de la population agricole européenne

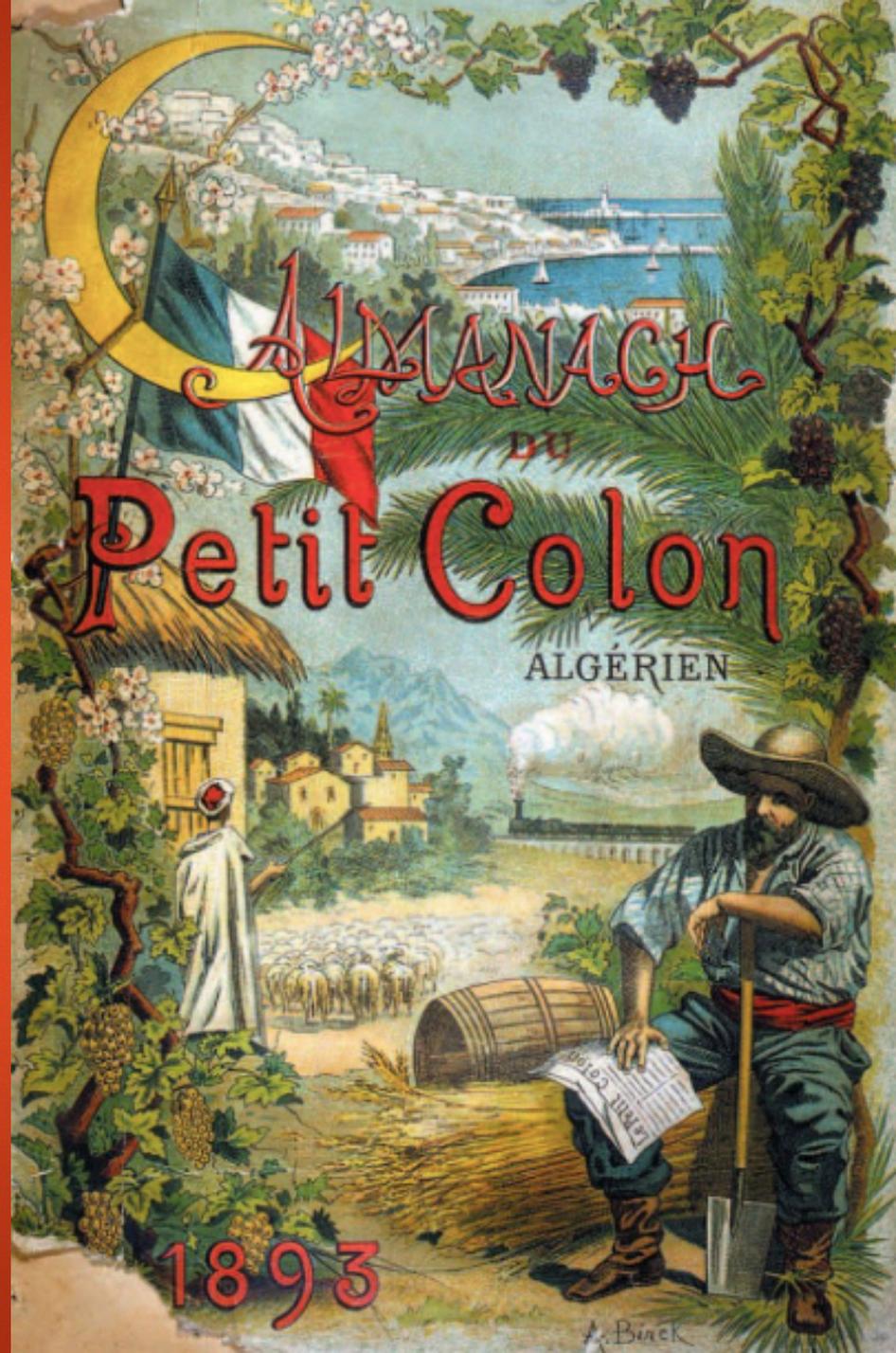
Source: « États de l'Algérie au 31 décembre 1882 », du gouvernement général civil de l'Algérie (Imprimerie de l'Association ouvrière, 1883).



0'43

Source 4: Almanach du Petit Colon algérien,
1893, Alphonse Birck

1'02



Source 6: article de Guy Pervillé, « Le rôle des opinions publiques dans la guerre d'Algérie », 2004, rédigé pour des Mélanges en l'honneur du professeur à la Sorbonne Jean-Claude Allain http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=233

Il est beaucoup plus facile d'apprécier le rôle de l'opinion publique métropolitaine dans le revirement de la politique algérienne de la France, parce qu'elle est beaucoup mieux connue que l'opinion publique algérienne. En effet, nous avons la chance de connaître son évolution avec une précision suffisante grâce aux nombreux sondages [4] réalisés et publiés par l'Institut français d'opinion publique (l'IFOP) depuis la fin de 1955. Si un sondage antérieur, effectué en 1947, avait montré que l'Algérie apparaissait alors comme la plus belle réussite de la colonisation française (par opposition à l'Indochine), tous ceux réalisés régulièrement à partir d'octobre 1955 révélaient une évolution vers un pessimisme croissant [5].

Le vœu de voir l'Algérie conserver le statut de départements français avait culminé en février 1956, avec 49% des personnes interrogées, puis il a rapidement décliné : 40% en avril 1956, 34% en mars 1957, et légèrement remonté à 36% en juillet et septembre 1957. Mais, à cette dernière date, l'intégration pure et simple de l'Algérie à la France (impliquant un effort considérable pour égaliser les niveaux de vie) n'était souhaitée que par 17% des consultés. La formule des « liens moins étroits » (correspondant à la recherche d'un moyen terme entre l'intégration et l'indépendance par le gouvernement de Guy Mollet et par ses successeurs) profitait logiquement du déclin de l'Algérie française : 25% en février 1956, 33% en avril 1956, 35% en mars 1957, 40% en septembre 1957.

Source 7: La loi sur les pouvoirs spéciaux

<https://www.lumni.fr/jeux-educatifs/frise-de-la-guerre-d-algerie/html/pouvoirs-speciaux.html>

Pouvoirs spéciaux

Le 13 mars 1956, l'Assemblée nationale vote les Pouvoirs spéciaux au gouvernement Guy Mollet.

Article 5 : « Le gouvernement disposera en Algérie des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute mesure exceptionnelle, commandée par les circonstances en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire ».

2'45

Source 8: Une de L'humanité,
14/05/1958

3'09

ALERTE AU FASCISME !

COUP DE FORCE A ALGER



où le général Massu et les ultras occupent les bâtiments officiels et adressent un ultimatum au Président de la République

APPEL DU BUREAU POLITIQUE du Parti Communiste Français

Un coup de force militaire a été perpétré à Alger le 14 mai 1958. Les généraux Massu et Salan ont occupé les bâtiments officiels de la capitale algérienne et adressé un ultimatum au Président de la République. Cette agression est le résultat de la détermination des forces réactionnaires et fascistes à renverser le régime démocratique et à instaurer un régime d'exception.

Le Bureau Politique du Parti Communiste Français appelle à la résistance et à la lutte contre ce coup de force fasciste.

DERNIÈRES MINUTES

SALAN ARRIVÉ PAR MARINI ?
Le général Salan est attendu à Alger par le général Massu.

LE GÉNÉRAL MASSU ADRESSE UN ULTIMATUM
Le général Massu adresse un ultimatum au Président de la République.

CETTE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE
PFLIMLIN INVESTI
par 273 voix contre 124
LE GROUPE COMMUNISTE S'EST ABSTENU



LE PRÉFET D'ALGER ARRIVÉ ?
Le préfet d'Alger est attendu à Alger.

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, LE S.N.C., LA F.E.M., LA FÉDÉRATION FO DES TRANSPORTS, LA FÉDÉRATION SYNDICALE C.G.T., LA FÉDÉRATION DES CHAMBRONS C.G.T.

CE SOIR à 20 h. 30, AU CIRQUE D'HIVER
GRAND MEETING ANTI-FASCISTE

Source 9: Extraits des Accords d'Evian (7-18 mars 1962)
<https://mjp.univ-perp.fr/france/1962-1903evian.htm>

3'51

Accord de cessez-le-feu en Algérie.

Article premier.

Il sera mis fin aux opérations militaires et à toute action armée sur l'ensemble du territoire algérien le 19 mars 1962 à douze heures.

Article 2.

Les deux parties s'engagent à interdire tout recours aux actes de violence collective et individuelle.

Toute action clandestine et contraire à l'ordre public devra prendre fin.

Article 3.

Les forces combattantes du F. L. N. existant au jour du cessez-le-feu se stabiliseront à l'intérieur des régions correspondant à leur implantation actuelle.

Les déplacements individuels des membres de ces forces en dehors de leur région de stationnement se feront sans armes.

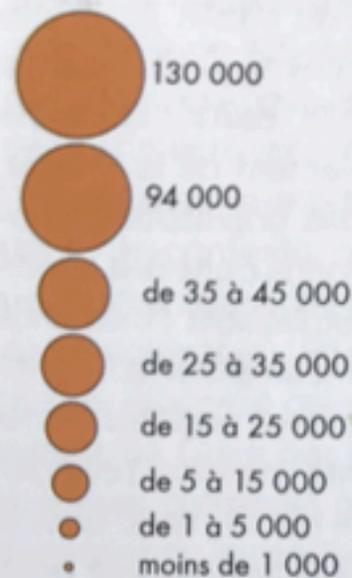
Article 4.

Les forces françaises stationnées aux frontières ne se retireront pas avant la proclamation des résultats de l'autodétermination.

LES RAPATRIÉS D'ALGÉRIE

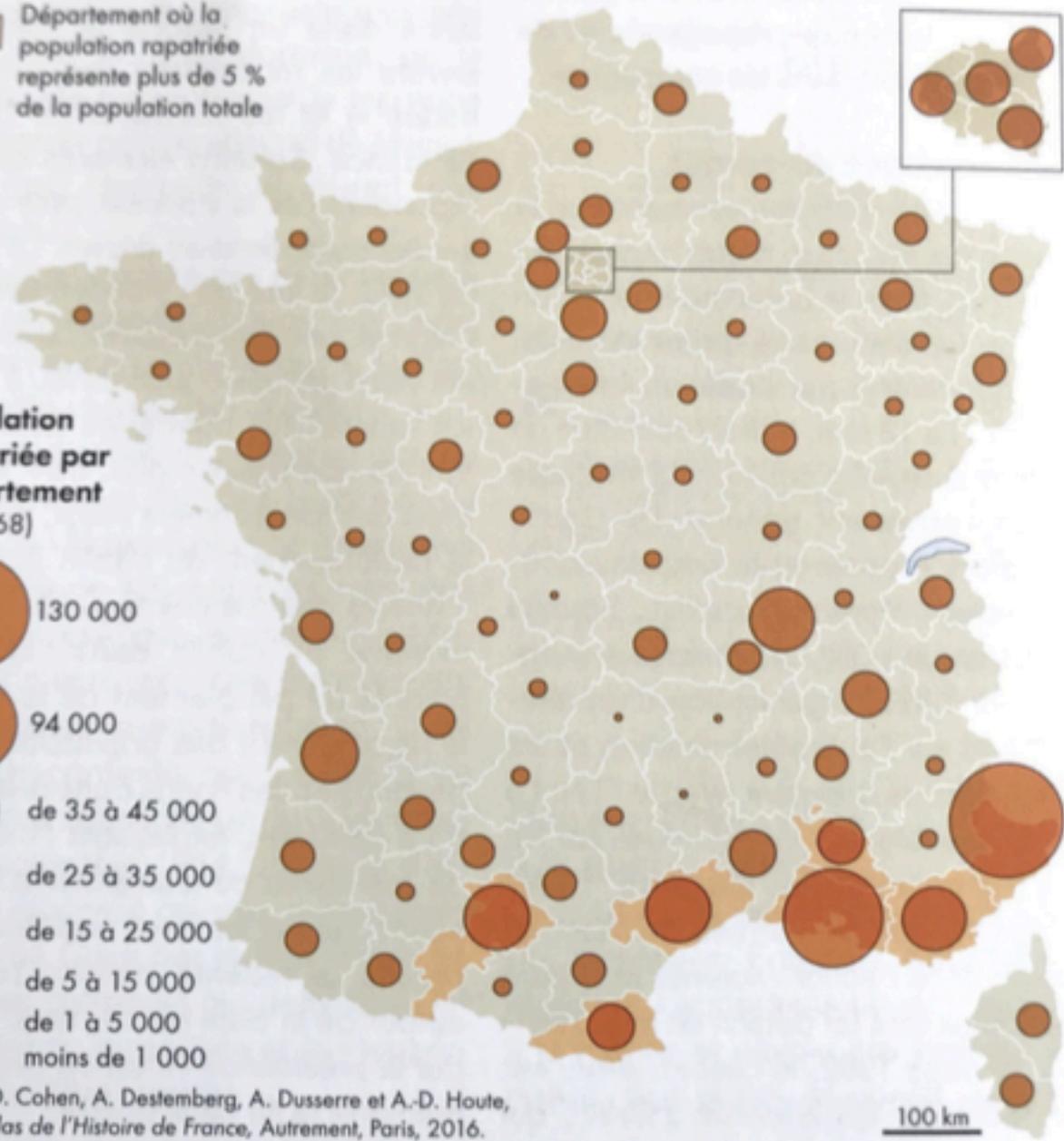
■ Département où la population rapatriée représente plus de 5 % de la population totale

Population rapatriée par département (en 1968)



Source : D. Cohen, A. Destemberg, A. Dusserre et A.-D. Houte, *Nouvel atlas de l'Histoire de France*, Autrement, Paris, 2016.

100 km



Source 10: Carte des Rapatriés d'Algérie en métropole Atlas de la France au XXe siècle, Aurélia Dusserre, Arnaud-Dominique Houte, Éditions Autrement, 2018, page 50

4'10

Source 11: Photographie de harkis dans le camp de Rivesaltes,
Fonds privé M. BELLAICHE-DENZER/MEMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES
<https://lejournel.cnrs.fr/articles/rivesaltes-memoire-de-linternement>

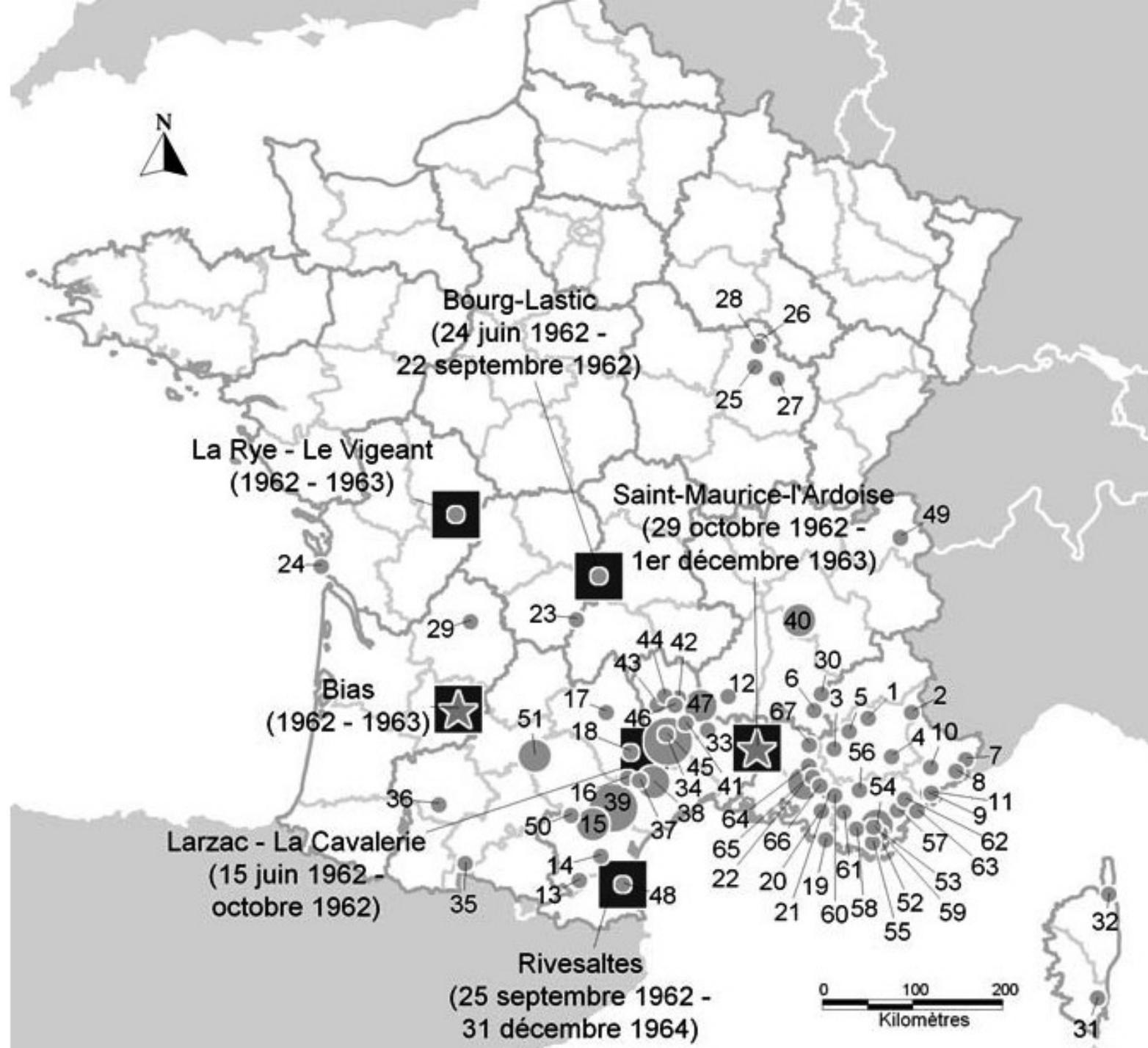
4'20



Source 12: Carte des camps de harkis en France,

« Les harkis dans la colonisation et ses suites »,
Fatima BL et Gilles Manceron, éd. de l'Atelier, p. 134

4'20 with picture 11

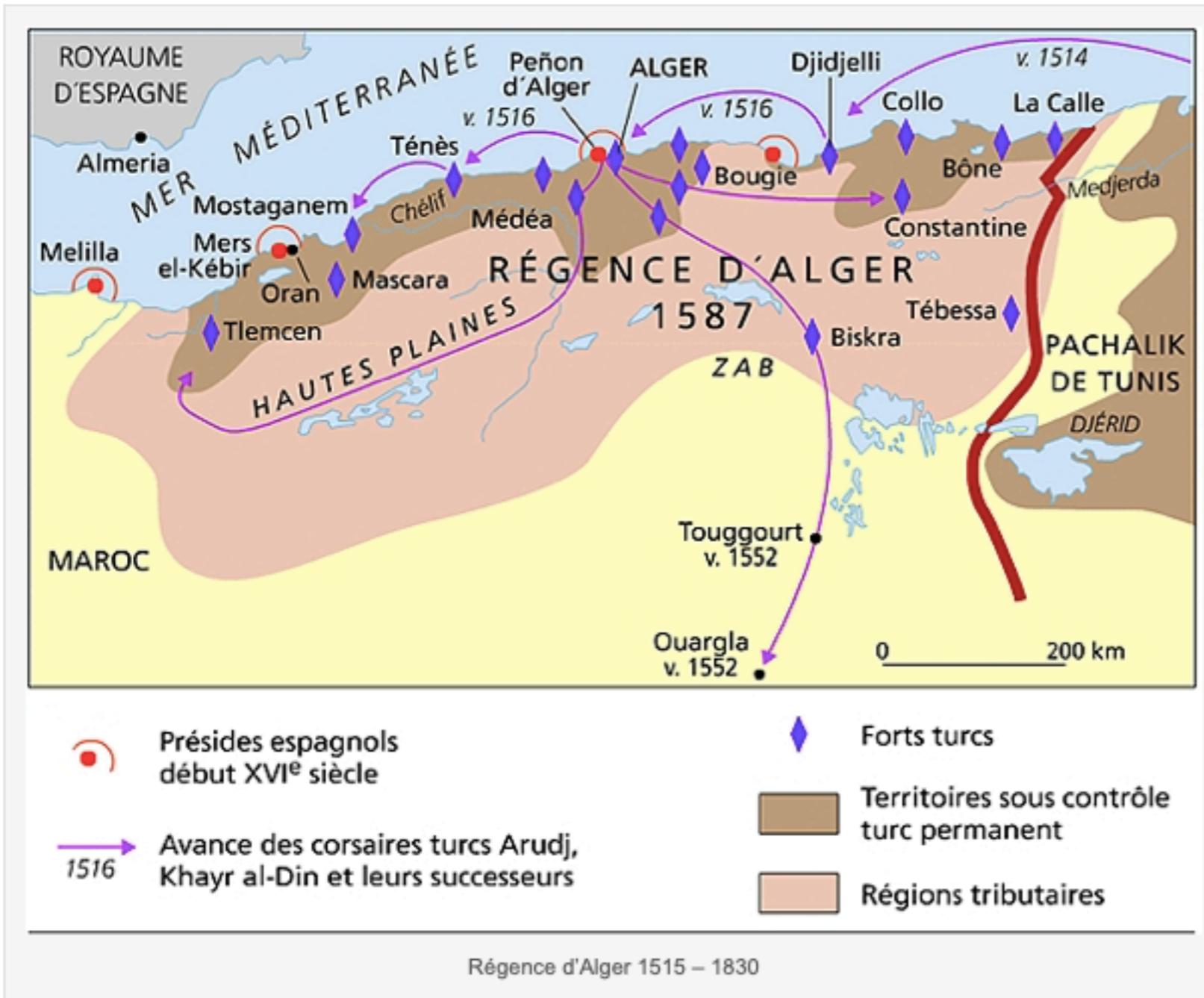


Colonization and Algerian war of independence overview

Algerian narrative

Source 1: Carte de l'Algérie ottomane (1515-1830)

<https://kabyleuniversel.com/2015/12/26/algerie-ottomane-ou-regence-dalger-1515-1830/>



0'03-0'14

Source 2: Article sur Abd el Kader dans Le Constitutionnel, 21 octobre 1845

<https://www.retronews.fr/colonies/echo-de-presse/2018/04/23/abd-el-kader-lalgerien-qui-declara-la-guerre-sainte-loccupant>

« Abd-el-Kader vient de reparaître sur nos frontières, plus formidable et plus puissant que jamais, grandi par les fautes de notre gouvernement, ameutant contre nous les tribus fanatisées, recommençant la guerre sainte [...].

Il a réussi ; à force de patience, de ruse et d'audace, il est parvenu à s'emparer de nouveau de l'esprit des tribus [...].

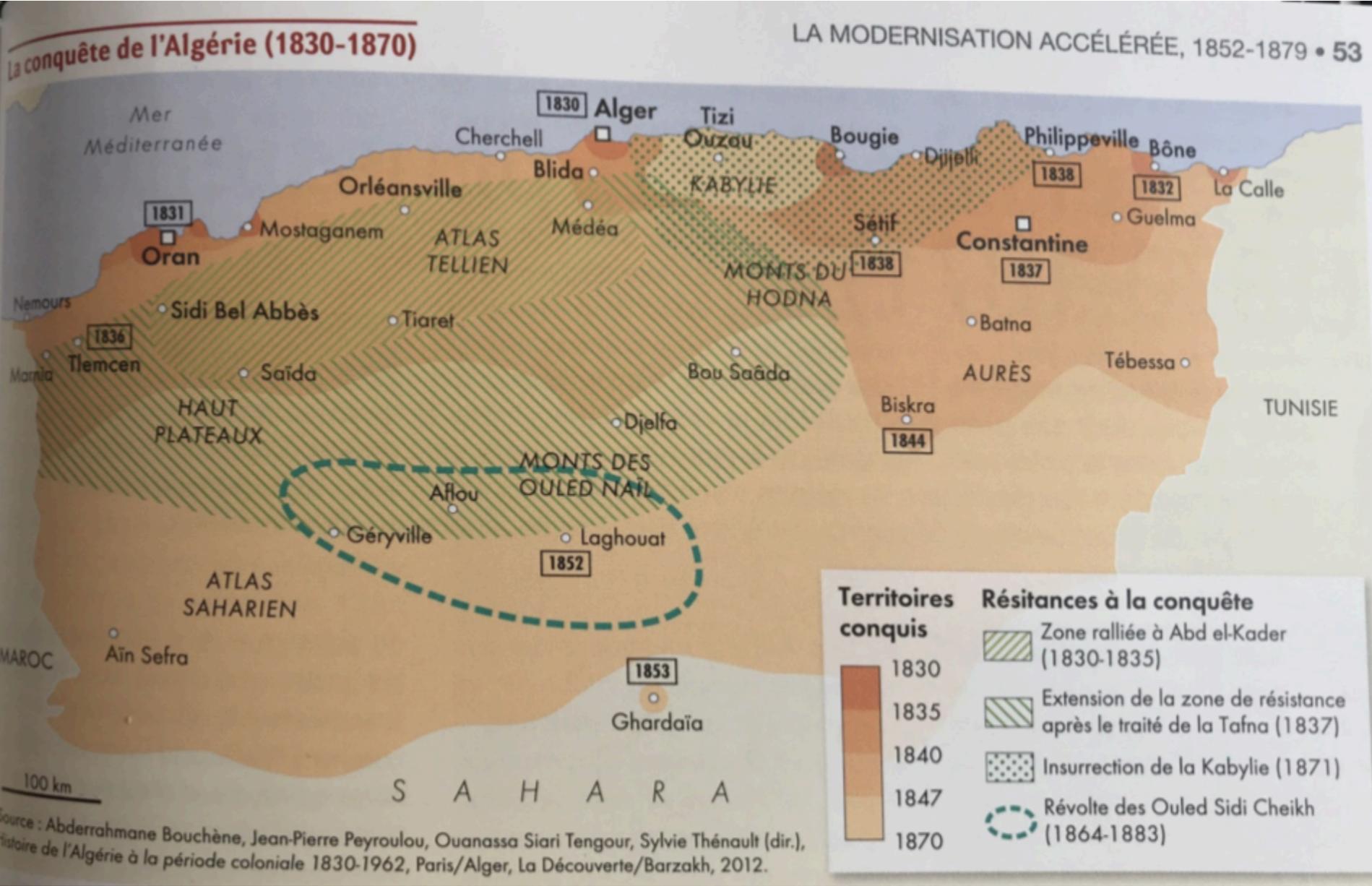
Depuis longtemps, dans la pensée des peuples indigènes, il était prédestiné à devenir leur chef pendant la guerre, leur maître et leur souverain, après avoir secoué le joug des Turcs. Il avait été préparé à ce rôle brillant et aventureux par son père, par sa famille, par toutes les actions de sa vie. »

Source 2bis: Abd-el-Kader, estampe d'après un Dessin fait au Fort Lamalgue, A. Maurin
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530191682/f1.item.zoom>

0'18-0'27



Source 3: Résistances à la conquête française, Carte de l'Atlas de la France au XIX^e siècle, Aurélia Dusserre, Arnaud-Dominique Houte, éditions Autrement, 2021, page 53



0'28-0'36

Source 4: Enfumades dans les grottes du Dahra: les preuves 166 ans après, article de Yacine Alim, El Watan, 2011

<https://histoirecoloniale.net/Alain-Juppe-et-les-grottes-du.html>

Mise à jour de restes humains dans la grotte de Nekmaria

par Yacine Alim, *El Watan*, le 21 juin 2011



Ces ossements humains gisent sous terre depuis exactement 166 ans (© Aziz)

Cette grotte est connue pour avoir été le théâtre d'une terrible enfumade fomentée par le colonel Pélissier les 18 et 19 juin 1845. Connu pour être l'un des pires massacres commis par l'armée française d'occupation, cette enfumade avait entraîné la mort, après de terribles et interminables souffrances, de plus de 1200 personnes, dont des vieillards, des femmes et des enfants appartenant tous à la tribu des Ouled Ryah, de fiers montagnards du Dahra qui ont été pourchassés jusque dans ce refuge par une colonne de 2500 hommes sous les ordres du colonel Pélissier. Ce dernier avait fait amasser des fascines avant d'y mettre le feu que la troupe entretiendra deux nuits durant, asphyxiant hommes et bêtes.

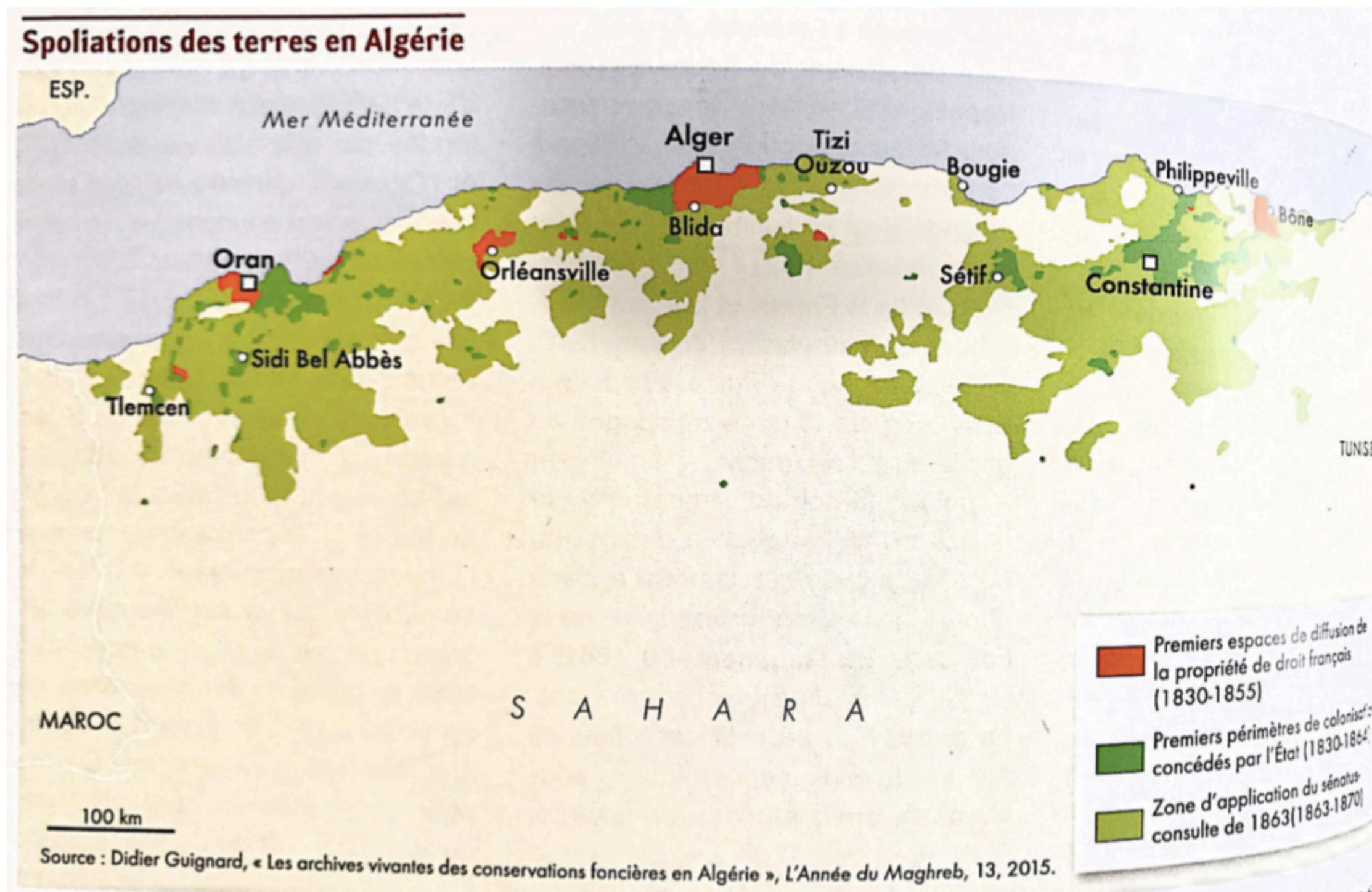
Arrivé au fond de la grotte, à plus de 3 m de profondeur, le groupe, composé de jeunes, d'adultes et même d'enfants, tous fils de la région, met alors à jour des ossements humains ainsi que des reliques.

Pour la première fois depuis 166 ans, la grotte de Nekmaria, connue sous le nom de Ghar El Frachih, 80 km à l'est de Mostaganem, en plein massif du Dahra occidental, livre ses secrets. Aidé par des habitants de Nekmaria et du douar El Frachih, un universitaire de Mostaganem, qui accompagnait une équipe de l'ENTV venue couvrir la commémoration des enfumades du Dahra, organisée sous l'égide de l'université de Mostaganem, est descendu au fond de la grotte à travers un étroit passage. Arrivé au fond de la grotte, à plus de 3 m de

0'38-0'52

Source 5: Carte des spoliations des terres en Algérie, Atlas de la France au XIX^e siècle, Aurélia Dusserre, Arnaud-Dominique Houte, éditions Autrement, 2021, page 52

1'08-1'20



Source 6: Messali Hadj dans une rue d'Alger (wikipedia)

Source 6bis: Statuts et programme de l'Etoile Nord Africaine suite à l'assemblée générale de mai 1933.



LE PROGRAMME DE L'ÉTOILE NORD-AFRICAINE

*PREMIERE PARTIE :
(Revendications immédiates.)*

DEUXIEME PARTIE :

- 1) L'indépendance totale de l'Algérie ;*
- 2) Le retrait total des troupes d'occupation ;*
- 3) Constitution d'une armée nationale.*

TROISIEME PARTIE :

- 1) Une Assemblée constituante élue au suffrage universel ;*
- 2) Le suffrage universel à tous les degrés et l'éligibilité dans toutes les assemblées pour tous les habitants de l'Algérie ;*
- 3) La langue arabe, langue officielle ;*
- 4) La remise de toute propriété à l'Etat algérien, des banques, des mines, des chemins de fer, des ports et des services publics accaparés par les conquérants ;*
- 5) La confiscation des grandes propriétés accaparées par les féodaux alliés des conquérants, les colons et les sociétés financières, et la remise de la terre confisquée aux paysans. Le respect de la moyenne et petite propriété, le retour à l'Etat algérien des terres et forêts accaparées par l'Etat français ;*
- 6) L'instruction gratuite, obligatoire à tous les degrés, en langue arabe ;*
- 7) La reconnaissance par l'Etat algérien du droit syndical, l'élaboration par lui de lois sociales ;*
- 8) Aide immédiate aux fellahs par l'affectation à l'agriculture de crédits sans intérêts pour l'achat de machines, de semences et d'engrais ; organisation de l'irrigation et amélioration des voies de commun.*

1'53-2'03

Source 8: « 76e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, le témoignage poignant d'une centenaire », El Watan

<https://www.elwatan.com/pages-hebdo/histoire/76e-anniversaire-des-massacres-du-8-mai-1945-le-temoignage-poignant-dune-centenaire-08-05-2021>



Perpétrée à huis clos, la tragédie qui a endeuillé l'ensemble du territoire national n'a pas révélé tous ses secrets. Affectés par de profondes meurtrissures, les victimes et leurs

descendants n'oublient pas. Meurtrie par des épreuves douloureuses, Aldjia Yakoub, (présumée née en 1922), livre une partie de la tragédie de Mai 1945.

Pour la doyenne d'Amoucha (chef-lieu de daïra situé à 25 km au nord de Sétif), la transmission de la mémoire est l'ultime exercice d'un long parcours. Malgré le poids des ans et de l'âge, le logiciel de Na'Aldjia n'a pris aucune ride. Victime d'une répression féroce et disproportionnée, la vieille dame n'a pas oublié les tragiques disparitions de sa petite fille Rbiha (3 ans), de son premier mari Kernani Aïssa, mort à la prison de Constantine, de ses voisins, de ses proches, et singulièrement des nourissons Tichi et Chetibi.

L'effusion de sang de Sétif est rapportée par Mabrouk Diafet, un chauffeur de taxi. La terrible nouvelle ébranle le calme d'Amoucha, qu'on appelait Adouane. La mort de l'administrateur tué à Maghramane a été impitoyablement réprimée. «*La population de la commune mixte de Takintount, qui comprenait Aïn El Kebira, Amoucha, Tizi n'Bechar, Oued El Berd et Kherrata, paye un lourd tribut*», souligne en préambule la centenaire rencontrée le mardi 23 mars 2021 au centre culturel de la cité où on a longuement échangé.

2'20-2'33

Source 8 bis: article de l'historien Guy Pervillé, « A propos du 8 mai 1945 à Setif », 2015

http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=471

Ils sauraient alors que l'explosion de violence de mai 1945 avait pour origine un projet d'insurrection nationaliste (Harbi, Rey-Goldzeiguer) dans le but d'installer dans une « zone libérée » un gouvernement provisoire algérien présidé par Messali Hadj principal dirigeant du Parti du Peuple Algérien. Ce gouvernement devait siéger à la ferme Maïza près de Sétif (Benmebarek, Vétillard). Mais l'évasion ratée de Messali qui était en résidence surveillée à Reibell et son transfert à Brazzaville ont modifié ces plans.

et membres du Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (2008)
A propos du film Oran, un massacre oublié (2019)
La relance de la guerre des mémoires (2021)

L'émeute de Sétif n'est pas due à l'indignation provoquée parmi les manifestants par la mort du porte-drapeau Saâl Bouzid mais à une véritable insurrection armée qui a fait 23 morts et 80 blessés européens à Sétif dont le régisseur du marché Gaston Gourlier tué 2 heures avant le début de la manifestation (Vétillard) et d'autres par armes à feu dans les minutes qui ont suivi les altercations entre forces de l'ordre et manifestants. Les forces de l'ordre interviennent et ramènent le calme en moins de 2 heures : 35 manifestants sont tués, des dizaines sont blessés.

Au même moment, et dans plusieurs endroits, parfois sans lien évident avec la manifestation de Sétif, d'autres soulèvements ont lieu dans une vingtaine de localités de la région (Périgotville, Chevreur, Kerrata, Lafayette, Sillègue, El Ouricia...) : plus de 60 Européens sont tués.

A Guelma, la manifestation interdite débute à 18 heures et se heurte aux forces de police. Le porte-drapeau est tué, plusieurs manifestants, 2 policiers et 1 gendarme sont blessés. Le lendemain, dans une dizaine de villages de la région, les Européens sont agressés. Il y aura 12 morts et 2 blessés. Le sous-préfet met en place une milice civile car l'armée ne participe pas au maintien de l'ordre. Ce sont les agissements de cette milice dans les jours qui suivent qui sont présentés depuis 70 ans par la propagande du PPA comme le parangon de la répression de ces journées de mai 1945. Une milice n'a été organisée que dans 5 autres localités. A Constantine, Bône, Djidjelli et El Milia, elles ne sont pas intervenues et n'ont commis aucune exaction. A Saint-Arnaud, des rumeurs accusatrices la concernant ont été entendues, mais aucune preuve ne peut être retenue.

La répression ne débute que le 9 mai. Elle concerne les communes où les Européens ont été visés. Elle sera démesurée, conduite par l'armée et également par la milice civile de Guelma (Pevroulou, Vétillard). Les effectifs de la police nationale à Sétif ne sont que

**Source 8: Les 6 chefs historiques du FLN, photographie prise
en octobre 1954 à Alger,**

**De gauche à droite: Rabah Bitat, Mostefa Ben Boulaïd, Didouche Mourad, Mohamed Boudiaf. Assis: Krim Belkacem, Larbi Ben M'Hidi. (Benjamin Stora,
La guerre d'Algérie expliquée en images, Seuil, 2014)**



**Source 8bis: Appel au peuple algérien du FLN,
1er novembre 1954**
<https://mjp.univ-perp.fr/constit/dz1954.htm>

L'HEURE EST GRAVE !

Devant cette situation qui risque de devenir irréparable, une équipe de jeunes responsables et militants conscients, ralliant autour d'elle la majorité des éléments encore sains et décidés, a jugé le moment venu de sortir le mouvement national de l'impasse où l'ont acculé les luttes de personnes et d'influence, pour le lancer aux côtés des frères marocains et tunisiens dans la véritable lutte révolutionnaire.

Nous tenons à cet effet à préciser que nous sommes indépendants des deux clans qui se disputent le pouvoir. Plaçant l'intérêt national au-dessus de toutes les considérations mesquines et erronées de personnes et prestige, conformément aux principes révolutionnaires, notre action est dirigée uniquement contre le colonialisme, seul ennemi et aveugle, qui s'est toujours refusé à accorder la moindre liberté par des moyens de lutte pacifique.

Ce sont là, nous pensons, des raisons suffisantes qui font que notre mouvement de rénovation se présente sous l'étiquette de FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE, se dégageant ainsi de toutes les compromissions possibles et offrant la possibilité à tous les patriotes algériens de toutes les couches sociales, de tous les partis et mouvements purement algériens, de s'intégrer dans la lutte de libération sans aucune autre considération.

Pour préciser, nous retraçons ci-après, les grandes lignes de notre programme politique :

BUT :

L'indépendance nationale par :

- 1) La restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques.
- 2) Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de races et de confessions.

OBJECTIFS INTÉRIEURS :

- 1) Assainissement politique par la remise du mouvement national révolutionnaire dans sa véritable voie et par l'anéantissement de tous les vestiges de corruption et de réformisme, cause de notre régression actuelle.
- 2) Rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial.

OBJECTIFS EXTÉRIEURS :

- Internationalisation du problème algérien.
- Réalisation de l'Unité nord-africaine dans le cadre naturel arabo-musulman.
- Dans le cadre de la charte des Nations unies, affirmation de notre sympathie à l'égard de toutes nations qui appuieraient notre action libératrice.

2'57-3'12

Source 9: « Pour Djamila Boupacha », article de Simone de Beauvoir, Le monde, 2 juin 1960

https://www.lemonde.fr/archives/article/1960/06/02/pour-djamila-boupacha_2092987_1819218.html

3'58-4'06

ARCHIVES

POUR DJAMILA BOUPACHA

Par SIMONE DE BEAUVOIR

Publié le 02 juin 1960 à 00h00 - Mis à jour le 02 juin 1960 à 00h00 - 🕒 Lecture 5 min.

 Article réservé aux abonnés

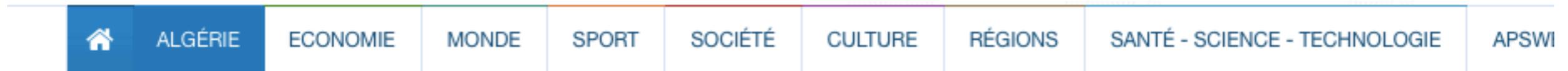
CE qu'il y a de plus scandaleux dans le scandale c'est qu'on s'y habitue. Il semble pourtant impossible que l'opinion demeure indifférente à la tragédie qu'est en train de vivre une jeune fille de vingt-deux ans, Djamila Boupacha.

En septembre 1959 une bombe - qu'on désamorça avant qu'elle eût explosé - fut placée à la Brasserie des Facultés d'Alger. Cinq mois plus tard Djamila Boupacha fut arrêtée. Son procès va s'ouvrir le 17 juin ; aucun témoin ne l'a identifiée, il n'existe pas contre elle l'ombre d'une preuve. Pour établir sa culpabilité il fallait des aveux : on les a obtenus. Dans la plainte en séquestration et tortures qu'elle vient de déposer, Djamila les rétracte et elle décrit les conditions dans lesquelles elle les a passés. Un grand nombre de témoins dont elle cite les noms et les adresses sont prêts à confirmer les faits qu'elle rapporte. L'accusée et son avocat, Me Gisèle Halimi, réclament qu'une enquête les établisse officiellement avant

Source 10: La création du GPRA , article de Algérie Presse service, 18/09/2021

<https://www.aps.dz/algerie/127587-la-creation-du-gpra-un-marqueur-de-l-histoire-de-la-guerre-de-liberation-nationale>

4'10-4'27



La création du GPRA, un "marqueur" de l'histoire de la guerre de libération nationale

Publié Le : Samedi, 18 Septembre 2021 13:40 Lu : 61 fois

Imprimer | Envoyer | Partagez   

ALGER - La création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) est un "marqueur" de l'histoire de la Guerre de Libération nationale, estime l'historien Fouad Soufi, signalant que cette proclamation avait permis de grands espoirs pour l'indépendance du pays.

"La fondation du GPRA avait ouvert de grandes espérances pour l'indépendance du pays que même les crises internes n'en ont pas bloqué le processus. C'est un événement qui représente un marqueur de l'histoire de la Guerre de Libération nationale", a déclaré M. Soufi à l'APS, à l'occasion de la commémoration du 63^{ème} anniversaire de la création du GPRA, le 19 septembre 1958.

Expliquant dans quelle mesure ce Gouvernement a constitué un des jalons fondateurs de ce qui allait devenir la jeune République algérienne démocratique et populaire, il s'est référé à la déclaration de Krim Belkacem qui, dans l'un de ses discours, avait soutenu que la date du 19 septembre était "la plus importante après celle du 1^{er} novembre 1954, celle-ci ayant été le premier jalon fondateur de l'Algérie indépendante".

Source 11: Photo de Guy Texier pour L'humanité, 18 octobre 1961

<https://www.franceculture.fr/histoire/ici-noie-les-algeriens-la-photo-memoire-du-massacre-du-17-octobre-1961>

4'35-4'49



Source 12: Photographie de Marc Riboud, Alger, 2 juillet 1962
<http://kabyleuniversel.com/2014/03/11/un-seul-heros-le-peuple/>

4'58-5'15

